

DQ-47 – QUES178

Date : 17 janvier 2007



QUESTION

Clarification page 6.26

« La réalisation du projet Rabaska entraînera une diminution nette des émissions à l'échelle mondiale de l'ordre de 220 000 t eq. CO₂ par an ... (pas Mt)

Veuillez fournir les détails du calcul.

RÉPONSE

Le calcul est résumé dans la section 6.1.2.4 b) du Tome 3 de l'étude d'impact. Ce calcul est fait avec une grande prudence. Il se récapitule comme suit (en tonnes d'équivalents CO₂) :

En Amérique du Nord

- Émissions évitées en Amérique du Nord selon le Tableau 6.5 du même tome : - **1,86 million de tonnes éq. CO₂ (Mt)**.

En dehors de l'Amérique du Nord

- Émissions reliées à la production, au traitement, à la liquéfaction et au transport maritime du GNL qui sera livré à Rabaska. Ces émissions sont calculées avec les facteurs d'émission du Tableau 6.3 pour une production annuelle de Rabaska de 196 PJ. Elles sont d'environ **2,5 Mt**.
- Émissions amont évitées grâce à la diminution des importations de pétrole de l'Amérique du Nord qui résultera du fait que si le projet Rabaska est réalisé, l'utilisation de gaz naturel à la place du mazout réduira la demande en mazout. Comme indiqué dans les notes du tableau 6.5, on considère que le mazout qui sera déplacé au Canada par le gaz naturel proviendra de sources canadiennes tandis que celui qui sera déplacé aux États-Unis (91,25 PJ) proviendra à 50 % des sources situées aux États-Unis et à 50 % de sources situées sur d'autres continents. On admet que le niveau de production s'ajuste à la demande et que si Rabaska est réalisé, la demande en pétrole pour importation aux États-Unis et, par conséquent, la production outre-mer est donc réduite de 45,6 PJ. Avec un facteur d'émission de 10 g CO₂/MJ, les émissions évitées sont de - **0,5 Mt**.
- De plus, la réalisation du projet Rabaska entraînera une baisse des importations de GNL à d'autres terminaux situés en Amérique du Nord. Ces importations seront moins élevées d'environ 26 Gpi³, (27,9 PJ) en moyenne

sur la période considérée (2010-2025) si le projet est réalisé que si le projet n'était pas réalisé (voir note 4 du Tableau 6.5 du Tome 3). On suppose que cette diminution des importations nord-américaines se traduit par une diminution équivalente de la production de GNL outre-mer. Avec les facteurs d'émission du Tableau 6.3, cela conduit à une réduction des émissions de – **0,36 Mt**.

La somme des émissions en plus et des émissions en moins donne – **0,22 Mt**, soit 220 000 tonnes.